



Troisième réunion du Comité de Pilotage du projet « Systèmes de surveillance et de MNV nationaux avec une approche régionale pour les pays du bassin du Congo »

Douala, Cameroun – 17 & 18 septembre 2014



Communiqué final

Septembre 2014

1. INTRODUCTION

Sur invitation du Secrétaire Exécutif de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), Président du Comité de Pilotage du Projet S&MNV, la troisième réunion du Comité de Pilotage (COFIL) du Projet « Systèmes de surveillance et de MNV nationaux avec une approche régionale pour les pays du bassin du Congo » s'est tenue les 17 et 18 septembre 2014 à l'Hôtel la Falaise de Douala, en République du Cameroun. Elle a réuni les représentants de 9 pays de la COMIFAC (Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, RCA, Rwanda, Sao Tomé et Principe et Tchad) ainsi que les observateurs respectifs de la FAO dont le Représentant sous-régional pour l'Afrique Centrale et le Représentant pays au Cameroun, les membres de l'équipe technique du Projet à Rome représentant le siège, le Représentant de la BAD-FFBC et du Projet régional REDD+ COMIFAC. Les consultants nationaux des dix pays étaient invités en tant qu'observateurs.

Le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC et président du COFIL, Monsieur Raymond MBITIKON a assuré la présidence des travaux. Le Secrétariat était assuré par Monsieur Cléto NDIKUMAGENGE, Conseiller Technique Principal (CTP) du Projet, conformément à la décision N° 004/COMIFAC/MNV/13 du 18 Juin 2013 portant création du COFIL du projet régional MNV.

2. DEROULEMENT DES TRAVAUX

L'ouverture des travaux a été faite par M. Raymond Mbitikon SE de la COMIFAC et Président du COFIL qui dans ses propos liminaires a d'abord rappelé l'importance de cette troisième réunion du COFIL qui devrait constituer la dernière pour la phase I du projet. Cette 3^{ème} réunion du COFIL, a-t-il insisté, est aussi un moment de réflexion et d'échanges qu'il espère seront fructueux en vue de la formulation de la deuxième phase de ce projet. Après avoir remercié la BAD/FFBC pour l'appui financier apporté aux pays du Bassin du Congo dans le cadre de ce projet ainsi que la FAO pour son appui technique et enfin les représentants des différents pays pour avoir accepté son invitation, le Président du COFIL a déclaré ouverts les travaux de cette troisième réunion du COFIL.

Après cette cérémonie d'ouverture des travaux qui a été suivie de la présentation des participants, le SE qui a personnellement assuré la modération des travaux a vérifié l'atteinte du quorum. Le quorum ayant été atteint, les participants ont procédé à l'adoption de l'ordre du jour des travaux.

3. POINTS EXAMINES ET RECOMMANDATION DES TRAVAUX

3.1. Points examinés

3.1.1 Etat de la mise en œuvre des recommandations du dernier COFIL

Les participants ont pris acte de la présentation faite par M. Cléto Ndikumagenge, CTP du projet régional MNV. Au cours de cette présentation, le CTP a passé en revue point par point les différentes recommandations adoptées lors de la dernière réunion du COFIL et leur niveau de mise en œuvre. Il ressort globalement que toutes les recommandations adoptées lors du dernier COFIL ont été mises en œuvre. Toutefois, il ressort que la recommandation visant à ce que les projets dont la COMIFAC assure la coordination, mettent à sa disposition des moyens pour contribuer à remplir sa mission a été mise en exergue, sachant que cette question ne concerne pas seulement le Projet MNV. Le Conseil des Ministres de la COMIFAC de Brazzaville a décidé que le SE de la COMIFAC bénéficie d'un pourcentage sur les projets futurs sous la coordination de la COMIFAC. Cette décision devrait s'appliquer dans le cadre de la seconde phase du projet et pour les futures autres initiatives.

3.1.2 Présentation des livrables du volet national

Cette partie a été introduite par M. Cléto Ndikumagenge, CTP du projet qui a fait une synthèse générale des résultats dans les 10 pays, pour montrer que :

- Les pays initialement sans RPP ont tous produit leur document à savoir leur RPP dont une revue externe a été faite notamment pour les pays non francophones. Ces documents RPP ont été validés dans les différents pays avec l'implication effective des hautes autorités de l'Etat;
- Les pays initialement avec RPP, dont le principal livrable était le Plan d'Action pour le SNSF ont tous produit et validé leur document.

Les membres du COPIL ont apprécié l'excellent niveau de mise en œuvre des activités prévues dans les planifications des pays dont le taux de réalisation général se situe à près de 95%.

3.1.3 Présentation des livrables du projet au niveau régional

Cette session présentée une fois de plus par M. Cléto Ndikumagenge, a fait le point sur la mise en œuvre des activités de la composante régionale, lesquelles ont un très grand niveau d'atteinte des objectifs fixés grâce à une collaboration avec les partenaires identifiés (INPE, OFAC, RIFFEAC, CIRAD etc.). Une des grandes leçons apprises a été la coopération Sud-Sud qui fut d'un très appui pour la mise en œuvre des activités. Il y a également eu de nouvelles formes de collaboration qui ont été développées pour mettre en œuvre des activités avec des partenaires comme l'OFAC qui devraient servir de leçons à d'autres initiatives régionales. Une des choses non réalisées a été la non-gestion de la composante régionale du projet par la COMIFAC comme cela devrait l'être à cause de ce que la COMIFAC en tant que signataire du projet ne saurait intervenir dans son exécution. Des stratégies devraient être développées afin d'améliorer cette situation dans la perspective de la seconde phase du projet.

Le taux de réalisation de cette composante avoisine 96%. Les membres du COPIL ont apprécié l'excellent niveau de mise en œuvre des activités de la composante régionale.

3.1.4 Présentation de la situation financière du projet (en attente de la clôture)

Cette présentation faite par Maria Ruiz Villar de FAO Rome a permis d'avoir une appréciation générale du niveau de consommation du budget alloué pour le projet. Il ressort de cette présentation, que le projet affiche un taux de consommation générale d'environ 82% (engagement budgétaire non compris). La composante régionale et l'assistance technique affichent des taux respectifs de 105% et de 99% (engagement budgétaire non compris) et les composantes nationales un taux moyen d'environ 70% (engagement budgétaire non compris), avec de grandes variations allant d'un pays à un autre.

Face à cette situation, 2 scénari étaient envisageables:

1. le transfert de la totalité des fonds restant au bailleur ;
2. l'utilisation des fonds restants pour mettre en œuvre les activités prévues et non encore réalisées faute de temps, des activités liées à la préparation de la seconde phase du projet en vue de faciliter la jonction entre la phase actuelle et la prochaine phase.

Cette deuxième option a été adoptée par l'ensemble des participants du COPIL et fait l'objet d'une recommandation.

Les discussions qui s'en sont suivies entre les différents participants ont permis d'avoir un consensus sur le contenu et la durée de cette extension.

3.1.5 Présentation de la note conceptuelle de la phase 2 du projet

Cette présentation a été faite par Philippe Crête de l'unité technique du projet à Rome. Cette ébauche de proposition de projet d'une durée de 4 ans couvre les 10 pays de la COMIFAC pour un budget d'environ 40.7 millions USD réparti dans 3 composantes à savoir la composante régionale, la composante nationale et l'assistance technique. Les participants, après avoir apprécié cette initiative qui vise à consolider les acquis de la phase 1 et d'accompagner les pays, ont apporté leurs observations sur le plan technique et financier du document ainsi que sur le processus de sa finalisation et sa soumission aux donateurs avec une proposition de feuille de route. Ceci inclut les consultations nationales pour établir les priorités par pays et la consultation régionale. Le COPIL recommande de ce fait l'approbation de cette idée de projet afin de permettre à la BAD-FFBC-FAO d'initier le processus de préparation du projet que les pays souhaitent participatif.

3.2. Recommandations

Les membres du COPIL après avoir pris acte du niveau de mise en œuvre des activités prévues dans le cadre de ce projet, ont convenu qu'en vue de suivre la soumission des différents documents produits au FCPF, de préserver les acquis du projet et de préparer la phase 2 du projet, qu'une phase transitoire soit effective du 1^{er} octobre 2014 au 31 janvier 2015. A cet effet, ils demandent aux différentes parties prenantes impliquées de tout mettre en œuvre pour la réussite de cette phase cruciale pour le démarrage de la phase 2.

Au vue de ce qui précède, des recommandations spécifiques ont été adoptées par l'ensemble des participants et adressées à la Fao, à la BAD, aux pays et à la COMIFAC :

➤ A la FAO

- Planifier les activités restantes et prioritaires de la phase I identifiées pendant le COPIL avec leurs budgets ;
- Ceux-ci seront discutés et validés pendant la mission d'évaluation finale du projet de la BAD et intégrés dans l'aide-mémoire de la mission d'achèvement du projet. Ces activités doivent inclure dans le cas pertinent un accompagnement de la soumission des RPP au FCPF, la préparation des concertations nationales et régionales pour la seconde phase du projet ;
- Pour mener à bien ces activités les participants demandent d'inclure les dépenses opérationnelles dans la proposition ;
- Fournir une assistance technique adéquate au niveau régional en fonction des besoins pour la mise en œuvre des activités planifiées et pour les consultations nationales pour ceux qui le souhaitent ;
- Proroger les contrats des consultants nationaux pour l'appui à la mise en œuvre des activités planifiées dans les différents pays là où le besoin se fera sentir ;
- Faire une révision budgétaire conséquente et la soumettre au FFBC via la COMIFAC au cours de la mission d'évaluation finale du projet pour avis de non objection ;
- Assurer une participation active des pays lors des différentes phases de préparation de la seconde phase du projet ;
- Organiser les consultations régionales au 31 janvier 2015 en concertation avec les pays.

➤ A la BAD

- Prendre des dispositions pour valider la demande de révision budgétaire de la COMIFAC dans les délais afin d'éviter la rupture ;
- Plaider auprès du comité directeur du FFBC pour l'approbation de la seconde phase du projet ;

➤ A la COMIFAC

- Adresser une demande d'avis de non objection à la BAD pour solliciter une révision budgétaire en vue d'appuyer cette prorogation de l'assistance technique ;
- **Aux pays**
- Garantir la participation multi- acteurs dans les différentes phases de consultations nationales ;
- Appuyer l'organisation de cette réunion et faciliter la participation des délégués aux consultations régionales ;
- Terminer les activités planifiées au niveau du pays au 30 novembre 2014 ;
- Organiser les consultations nationales au 31 décembre 2014

3.3. Prochaines étapes

Les prochaines étapes suivantes devraient être suivies :

- Mise en œuvre des activités restantes de la phase I d'ici le 30 novembre 2014. Responsable FAO et pays ;
- Présentation de la proposition de la deuxième phase du projet au Conseil du FFBC en novembre 2014. Responsable FFBC;
- Elaboration de la première mouture du projet détaillé avant le 10 décembre 2014. Responsable : FFBC-FAO - COMIFAC ;
- Partage de ce document avec les différents pays avant le 13 décembre 2014. Responsable COMIFAC ;
- Consultations nationales au niveau des différents pays en décembre 2014. Responsable pays : FFBC-FAO - COMIFAC ;
- Consultations régionales en janvier 2014. Responsable : FFBC-FAO - COMIFAC ;

A l'issue des travaux du COPIL, les délégués des pays ont formulé une motion de remerciements et de gratitude à l'endroit de la BAD-FFBC et de la FAO pour le soutien et l'assistance multiformes consentis en leur faveur dans le cadre de ce projet.

Fait à Douala le 18 septembre 2014

Cléto Ndikumagenge

Raymond Mbitikon

Secrétaire du COPIL

Président du COPIL